Découvrons Notre commune

N°3 - DÉCEMBRE 2020 À MARS 2021



WWW.LAROQUETTESURVAR.FR

ENTREPRISE
RICHEZ
OLIVIER

Rénovation - Isolation
Couverture - Charpente - Zinguerie

06670 LEVENS

06 10 04 15 10
04 93 76 17 42

olivier.richez@live.fr

Entreprise
Lancien
MACONNERIE GENERALE - SECOND ŒUVRE - RENOVATION

Port. : 06 33 46 43 67

Secrétariat/Comptabilité : 06 69 22 13 16
Mail : entreprise-lancien@orange.fr
N° siret : 531 633 451 00012



Chères Roquettanes,
Chers Roquettans,

Nous avons tous traversé une année 2020 contraignante et éprouvante. Ce n'était pas l'année idéale pour inaugurer notre mandat mais, malgré cette période de crise, je souhaite vous exprimer à vous toutes et tous, chers roquettanes et roquettans, combien j'ai été heureuse, avec toute mon équipe, de m'investir pleinement dans notre belle commune à laquelle nous sommes tous très attachés.
Il est toujours plus facile de partager des moments de joie que des instants douloureux. Alors, quand on parvient à surmonter ensemble cet enchainement d'épreuves que nous avons subies durant l'année écoulée, la tempête Alex, les attentats, les mouvements sociaux, la covid … c'est une belle leçon de solidarité et d'union, une belle leçon de vie tout simplement.
Cette année 2020 restera indéniablement dans notre mémoire collective mais je suis soulagée qu'elle soit enfin derrière nous, même si l'année 2021 n'a pas tout effacé d'un coup de baguette magique et que des temps difficiles sont encore devant nous.
Soyons positif et restons confiant, « ce qui se tient derrière nous et ce qui se tient devant nous, sont peu de choses comparé à ce qui est en nous » [Ralph Waldo Emerson].
Je vous souhaite de tout cœur que cette nouvelle année vous apporte santé, prospérité et accomplissement de vos projets ! Je puis vous assurer de la constance de notre dynamisme et de notre force collective pour continuer à rendre notre commune plus attractive et de notre réactivité pour répondre au plus près de vos besoins et de vos attentes.
Je vous invite à vous rendre compte de la continuité de nos actions en feuilletant notre 3ème édition de « Découvrons notre commune » .

Votre dévouée
Nicole Labbe

Actions Initiées

Voici les actions que nous avons réalisées et les projets en cours **:**

Réalisations :

- Embellissement du rond-point à l'entrée du village et nouvelle fresque de l'abribus
- Travaux d'extension du réseau d'eau potable sur la Route du Clôt de Dué
- Toilettes publiques aux normes pour personnes à mobilité réduite au hameau de Baus-Roux
- Rénovation des fenêtres de la mairie du village et changement des fenêtres de l'atelier peinture et de la salle de catéchisme
- Pose de mains-courantes murales à l'église et à l'entrée de la rue soutrane
- Achat de grillage pour clôturer le clos de boules du hameau
- Pose d'arceaux de dissuasion pour protéger le chemin de la Madone del Bosc
- Pose d'un panneau de limitation de tonnage à 5 T au quartier du Moulestre
- Fin des travaux de sécurisation de l'école du Pont Charles : ajout de gardes corps plus hauts aux fenêtres et d'une grille plus haute à l'entrée de l'école
- Installation de puisards (ou puits d'infiltration pour drainer les eaux pluviales), Place des Anciens Tennis et cimetière du hameau
- Début des travaux de voirie de la Place du Château à la rue du lavoir, et de la rue de l'Abicoulier (au village)
- Finalisation de 2 dossiers contentieux d'urbanisme et avancement d'un 3ème
- Achat de plusieurs parcelles de terrain au village pour les projets de salle polyvalente et de parking
- Réunion du 18/01/21 sur le projet de parking à la Colle (au pied du village) avec la Métropole N.C.A
- Réunion du 13/01/21 pour les Travaux 2021 avec la Direction des services métropolitains

Rendez-vous prévu avec le Directeur du service de la Planification du PLUm (Plan local d'urbanisme métropolitain) pour la révision du zonage, suite à la réunion de la commission communale d'urbanisme du 07/01/21

Projets prévus dans le trimestre:

- Demande de subventions départementales pour le projet d'une nouvelle salle polyvalente au village
- Régularisation de la rue des Marronniers au hameau pour transfert métropolitain. Une réunion publique avec les copropriétaires est prévue le 04/03/2021
- Projet de refonte du site internet (devenu obsolète) et création d'une page communale Facebook
- Projet d'aménagement de la Place Louis Pagliardini (Place de la Mairie annexe) au hameau
- Etude concernant la réalisation d'une route au quartier des Graves au hameau
- Projet d'aménagement de l'entrée du cimetière du village
- Aménagement du contour du multi-site au hameau de Baus-Roux
- La page verte de notre commune

Vos interlocuteurs dans les quartiers extérieurs du village :



Denis MOLLARD
Quartier du Moulestre



Dominique MESIANO
Quartiers du Clôt de Dué et du Figheret



Philippe BRUSCHI
Lotissement des Grands Pins



Marie-Thérèse DUPORTAIL
Lotissement du Trascoulet et Route de Levens jusqu'à La Fubia



Aurélia GIROUX
Quartier de l'Abeï, Route de levens

Sommaire

Fêtes et Cérémonies **p4**
Messe de la Toussaint
Cérémonie du 11 novembre
Journées festives du 11/12/20 et du 12/11/20
Conte de Noël métropolitain
Les grosses têtes du carnaval

Actualités **p8**
Comptes- rendus conseils municipaux
Les obligations de débroussaillement
Visite d'Eric Ciotti et Caroline Migliore
En Bref

Page Verte **p11**
Projet zéro déchet

Spéciale **p12**
Activités périscolaires et scolaires

Travaux **p16**
Les travaux en images

Initiatives Citoyennes **p19**
Collecte tempête Alex
Ce soir je me livre
Cabinet d'infirmiers

Vie associative et communale **p17**
Le moulin
Le marché roquettan
Les ateliers mémoire
Remerciements à Philippe Bruschi

En images **p23**

Vie civile **p26**
Naissance/mariages/décès

Direction de la Publication :
Nicole Labbe, Maire, Conseillère métropolitaine
Rédaction : Windy Petit, Première-Adjointe au Maire, Déléguée à la Communication et à l'écologie.
Jean-Marie Meier conseiller municipal
Avec l'aimable participation des Elus, des Responsables des Associations de la Roquette-sur-Var
Crédit photo : Mairie de la Roquette-sur-Var, Associations et Ecoles.
Impression : Fac Imprimeur
R.C.S. 341 833 416 – NICE

01/11/2020 :
Messe de la Toussaint à la chapelle du cimetière



11/11/2020 :
Cérémonies du 11 Novembre


Au village


Au hameau

Distribution des colis de Noël à nos aînés à la mairie du village



Marguerite a eu la joie de recevoir son colis des mains de nos élus transformés en joyeux lutins pourl'occasion

Le joli sac en toile de jute, orné du blason de la commune, renfermait de délicieux produits locaux, accompagnés d'une carte de vœux réalisée par les enfants de nos 2 écoles



Cadeau surprise !



Nos joueuses de cartes du village ont eu l'agréable surprise de se voir offrir une table et des chaises toutes neuves des mains du Maire, de son Conseil municipal et du Père Noël ! Belles parties de belote en perspective …

Le Noël de l'APE des 4 Vents



Le Père Noël a fait des heureux !



Les enfants de la chorale, émus de chanter dans notre belle église, sous la direction d'Anne à la baguette, accompagnés de Florent à la guitare et de Philippe au cajon … Que d'émotion !

Le Noël de l'APE des 4 Vents suite



Après la chorale, les enfants ont décoré le sapin devant l'église au son des fifres roquettans, pendant que les adultes se réchauffaient devant un bon vin chaud offert par le comité des fêtes.





Le village et le hameau avaient revêtu leurs plus beaux habits de fêtes et, pour la première fois, notre église scintillait du haut de son nid d'aigle tel un astre illuminant la plaine du Var …

Messe de Noël :





Le petit agneau bien au chaud dans les bras de notre conseiller municipal, Philippe Bruschi.
Nous remercions le Père Catala, ainsi que Mme et M. Blanchot pour cette très belle messe.

12/12/2020 :

Distribution des colis de Noël à nos aînés à la mairie du hameau de Baus-Roux





La remise des colis s'est transformée en spectacle musical au son du saxophone de Benoît Bianchi et des rythmes du tambour de Philippe Bruschi. Un grand merci à eux pour avoir animé les 2 journées de distribution des colis !

18/12/2020

Conte de Noël offert par la Métropole





Les enfants de l'école du Pont Charles-Albert ont fait un beau voyage imaginaire grâce au conte animé « Mais où est passé Noël ?». Ce spectacle nous a été offert par la Métropole Nice Côte d'Azur, que nous remercions chaleureusement.

Les 18/02 et 19/02/2020 Le carnaval des écoles

École du village







Les équipes enseignantes se joignent à la municipalité pour adresser leurs sincères remerciements à la Métropole Nice Côte d'Azur qui nous a généreusement prêté plusieurs grosses têtes du carnaval de Nice … Pour la plus grande joie des enfants !



École du hameau





Notre Maire, Nicole Labbe, fait la ronde avec les enfants



… Même le petit marché roquettan du samedi 20/02 en a profité !



Avec en prime, l'animation des fifres roquettans

Compte rendu conseils municipaux

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 10 SEPTEMBRE 2020 A HUIS CLOS

Ordre du jour :
Approbation des séances du Conseil municipal du 9 et 10 Juillet 2020.
Demande annulation question n°III: « Remboursement de frais à un adjoint ». **Accord à l'unanimité des élus.**

I. COVID19 :
Demande de remboursement à 100% par le Département des Alpes-Maritimes pour l'achat de masques (dépense 960 € TTC)
Accord à l'unanimité.

II. PERSONNEL :
a) Tickets restaurant : augmentation de la valeur faciale à 7 € avec une participation de la commune de 60 % et 40 % pour l'agent. Accord à l'unanimité

b) CESAN : Renouvellement de la convention entre la commune et le CESAN (comité d'entre aide sociale d'actions culturelles et de loisirs de NCA) à compter du 1er Janvier 2021. **Accord à l'unanimité.**

III. QUESTION ANNULÉE

IV. SOCIAL :
Vu la crise sanitaire, il n'y aura pas de repas au restaurant cette année. Un colis constitué de produits locaux sera donné à toutes les personnes à partir de 65 ans. Le prix est fixé à 30 € pour les personnes seules et 35 € pour les couples. L'association « les petits roquettans » propose sa participation financière. Le budget total est estimé entre 4.800 € et 5.000 €. **Accord à l'unanimité.**

V. DROIT A LA FORMATION DES ELUS :
Une somme de 700 € a été prévue au budget pour des formations aux élus. **Accord à l'unanimité.**

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 12 NOVEMBRE 2020 A HUIS CLOS

Ordre du jour :
Une minute de silence est observée en hommage à Samuel PATY et aux victimes de l'attentat de Nice.

I. PERSONNEL :
Tickets restaurant : Avis favorable du comité technique du CDG06 pour l'augmentation de la valeur faciale des tickets de 6 € à 7 €.
Accord à l'unanimité.

II. COMMERCES AMBULANTS :
Pour raison Covid19, proposition de remise gracieuse de 6 mois de redevance d'occupation du domaine public pour les 3 camions pizza présents sur la commune :
Accord à l'unanimité.

III. FINANCES :
- DM N°1 : Approvisionner l'article « Autre subvention exceptionnelle » en prenant sur « dépenses imprévues » la somme de 2.080 € correspondant au remboursement de la redevance des droits de stationnement des camions pizza sur la Commune. Accord à l'unanimité

- DM N°2 : AMF 06 : subvention exceptionnelle de 1.000 € aux sinistrés de la tempête Alex. **Accord à l'unanimité.**

IV. CONVENTION VETERINAIRE POUR TOUS 06 :
L'association des chats du Mercantour propose que la mairie commande des bons de stérilisation qui nous seront remboursés par l'association du Mercantour.
Mme le Maire indique qu'elle signera la convention si l'association s'engage par écrit à rembourser les bons à la mairie.
Accord à l'unanimité

V. GARAGE A BAUS-ROUX :
Proposition de convention d'occupation précaire du domaine public à 180 € par mois pour l'occupation d'un garage ainsi que des annexes constatées sur ce terrain communal (lot n°2). **Accord à l'unanimité.**

VI. DOSSIER CONTENTIEUX D'URBANISME :
Un administré a construit, sans autorisation, divers ouvrages depuis de nombreuses années. La régularisation étant impossible, une solution pénale a été envisagée :
Désignation de Me GOVERNATORI, avocat à Vence. Un constat d'huissier a été établi. Le contrevenant déclare accepter la médiation pénale sous l'égide du Procureur, le paiement d'une amende de 5.000 €, d'une indemnité de 15.000 € à la Commune et des frais de justice; qu'il effectuera la démolition des ouvrages réalisés sans autorisation visés dans le constat d'huissier. **Accord à la majorité (14 voix pour, 1 abstention).**

COMPTE RENDU DES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 17 DECEMBRE 2020 A HUIS CLOS

Ordre du jour :
Une minute de silence est observée en hommage à M. Valérie GISCARD D'ESTAING et M. Aldo BIANCHI.

Demande d'ajout de 2 questions à l'ordre du jour :
-Décision modificative n°4
-Donner l'autorisation au Maire de demander une subvention pour l'aménagement du rond-point au village. **Accord à l'unanimité.**

I. LOYERS 2021 :
Augmentation annuelle des loyers à 0.92 % pour l'année 2021
Indice de référence des loyers 1er trimestre 2020 : 130.57
Accord à l'unanimité.

BAUX A RENOUVELER :
Baux de location arrivant à expiration au 31 Décembre 2020.
- Résiliation de bail par le locataire du terrain situé près du cimetière du village
-Cave au Baus-Roux (résiliation du locataire)
-Bail précaire pour un garage et occupation du domaine public au hameau de Baus-Roux pour 3 mois en attendant la régularisation. **Accord à la majorité (14 pour 1 contre).**

II. REVISION DES TARIFS DES CONCESSIONS PERPETUELLES :
Proposition de passer à 2.500 € le m2 pour les concessions du cimetière de Baus-Roux. Pas de changement pour le village, vu qu'il n'y a plus aucune place. Accord à l'unanimité.

III. REVISION DES TARIFS DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LES COMMERCES AMBULANTS :
Tarifs proposés :
- 10 € par jour et par véhicule léger
- 10 € par jour et par mètre linéaire pour les véhicules lourds
- 5 € par jour pour 4 mètres linéaires maximum pour les étals des commerçants

Après discussion, les élus ont procédé au vote :
- 5 € par jour pour les étals : **Accord à la majorité**
- Pour les 10 € par jour : 8 pour et 7 contre

IV. VENTE D'UNE PARTIE DU CHEMIN COMMUNAL, PARCELLE A 886 AU MOULESTRE
Madame le Maire demande au Conseil Municipal :
- La désignation d'un géomètre pour délimiter cette partie aux frais du demandeur
- L'autoriser à vendre cette parcelle de 126 m2 à 50 € le m2. **Accord à l'unanimité.**.

V. ACHAT DE TERRAINS AU VILLAGE :
La mairie souhaite acquérir plusieurs parcelles de terrain au village :
-Parcelles A 342, 604 et 1197 à la soutrane pour une somme de 40.000 €.
-Parcelle A1764 pour une somme de 2.000 €.
Le conseil municipal autorise le Maire à effectuer toutes les démarches préalables à l'achat des terrains. **Accord à l'unanimité.**

VI. SIVOM VAL DE BANQUIERE :
a) Décision modificative n° 3 concernant l'intégration des travaux réalisés par le SIVOM Val de Banquière pour le compte de la Commune et qui concernent les :
Opération 55 : Protection secteur de Baus-Roux : 17.316.00 €
Opération 57 : Réaménagement des locaux au village : 12.908.82 €
Accord des élus à l'unanimité.
b) RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LA FOURNITURE DE PETITS EQUIPEMENTS ET PRODUITS D'ENTRETIEN : **Accord à l'unanimité.**

VII.REMBOURSEMENT A UN ADJOINT :
Pour l'achat d'un téléphone portable d'un montant de 539 €. **Accord à l'unanimité des élus.**

VIII. DOSSIER URBANISME CONTENTIEUX M. X :
Suite au constat d'huissier du 4/112020 relevant toutes les infractions d'urbanisme, M. X déclare accepter la médiation pénale sous l'égide du Procureur de la République.
Me GOVERNATORI est désigné pour défendre les intérêts de la commune dans ce dossier.
M. X déclare accepter la médiation pénale et le paiement d'une indemnité de 7.000 € à la Commune au titre de la réparation du préjudice subi et les frais de justice, pour des constructions réalisées sans autorisation d'urbanisme. **Accord à l'unanimité des élus.**

AJOUT DE 2 QUESTIONS SUPPLEMENTAIRES :
- DM. N°4 : Diminution de 10.000 € au chapitre 20 et augmentation des crédits au chapitre 21 de 10.000 € afin de régler les dernières factures d'investissement concernant le budget 2020. **Accord à l'unanimité des élus.**
- Autorisation à donner au Maire pour demander des subventions pour l'aménagement du rond-point au village. Devis accordés pour les travaux d'aménagement. **Accord à l'unanimité.**

EN BREF

Les Permanences du samedi, qui avaient été mises en place pour recueillir les doléances et propositions des administrés, ne seront pas reconduites après les deux dernières du 13 et du 27 février.
Cette initiative s'étant révélée peu concluante au vu du très faible taux de fréquentation, nous en avons conclu que la majorité des roquettans vit sereinement dans notre belle commune et nous en sommes ravis.

En remplacement de ces permanences, Mme le Maire se tient à votre disposition pour vous recevoir le samedi matin, uniquement sur rendez-vous.

Tous les projets évoqués ultérieurement, comme celui de la troupe de théâtre, en attente du fait de la crise sanitaire, restent programmés au sortir de cette crise.

LES OBLIGATIONS LEGALES DE DEBROUSSAILLEMENT

Suite aux passages répétés des agents de l'ONF, mandatés par le Préfet, en juin 2020 et janvier 2021, pour contrôler les zones obligatoires à débroussailler sur notre commune, nous avons mis à jour sur le site internet communal, tous les documents relatifs à ces obligations légales : Arrêté préfectoral sur le débroussaillement, Plan de zonage et règlement du Plan de Prévention Incendies de Forêts (PPRIF), approuvé le 19/11/2015 qui identifie les zones de débroussaillement (profondeur de 50 à 100 mètres), des plaquettes d'information sur le pourquoi de ces obligations et le comment « bien débroussailler ».

Bien que ces opérations peuvent être très contraignantes et parfois complexes dans certaines zones intensément végétalisées, les retours d'expérience sur tous les incendies ayant atteint des zones habitées ont mis en évidence le bien-fondé et l'efficacité de ces mesures. Les OLD, en contribuant à la défendabilité du milieu, facilitent l'intervention des services de lutte et la protection des personnes et des biens. Dans tous les cas, les OLD diminuent l'intensité du feu et participent activement à la prévention des incendies en favorisant la politique d'extinction des feux naissants.

Il faut savoir que suite aux violents incendies de ces dernières années et au réchauffement climatique, l'Etat va intensifier la lutte contre les incendies et les contrôles de débroussaillement vont se renforcer. En cas de non-respect des règles, les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales et des amendes (de 135 à 1500 €). De plus, les compagnies d'assurance sont en droit de réduire ou de refuser l'indemnisation des dommages en cas de sinistre.

Les services de la mairie se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



Une belle visite prometteuse pour l'avenir

Vendredi 5 mars, Eric Ciotti, Député des Alpes-Maritimes, Président de la commission des finances au Conseil départemental et Caroline Migliore, sa suppléante, Conseillère départementale, ont visité avec intérêt notre village, en compagnie de Madame la Maire Nicole Labbe et de son Conseil municipal. Le bilan des besoins et des projets de la municipalité ont été évoqués :



La réhabilitation de « la maison Nowak » en maison de lieu de vie intergénérationnel (bibliothèque, salle de jeux et loisirs ...



Le réaménagement intérieur de l'école des 4 vents



La construction d'une salle polyvalente financée par le Conseil départemental et jouxtant le parking financé par la métropole









Bonne dégustation de nos produits locaux !



Le changement de la chaudière du moulin oléicole

Après avoir fait le tour de tous ces projets, Eric Ciotti s'est engagé à ce que la rénovation de la rue de l'Abicoulier soit financée par une dotation cantonale.



Nous exprimons nos plus sincères remerciements à Eric Ciotti et Caroline Migliore pour leur visite et l'engagement pris par M. Ciotti pour soutenir la réalisation de nos projets actuels et futurs. Nous aurons la chance de bénéficier d'une autre visite au hameau de Baus-Roux.

LA PAGE VERTE DE LA ROQUETTE

A chaque nouvelle parution du bulletin, c'est ici que nous vous tiendrons au courant des évolutions de la commune sur les questions écologiques.

Nous avons constaté les besoins et les progrès faits ou à faire :

- En matière de progrès réalisés sur le recyclage du désarchivage, la mairie recycle dorénavant tout le papier et les bouteilles plastiques.
- Pour rénover le système de chauffage à l'ecole du hameau, nous avons opté pour un système de pompe à chaleur, moins polluant qu'une clim ou un chauffage traditionnel.
- Des réflexions sur la pertinence du recours à certains moyens sont à l'étude, comme le broyeur itinérant du SIVOM ou le retour des chèvres pour l'entretien des chemins inaccessibles aux véhicules.

INITIATIVES

Dans le cadre des initiatives en faveur de plus d'écologie, nous pouvons être fiers des débuts du «petit marché roquettan» qui propose tous les samedis des produits locaux et de saison, pour la plupart «bios» ou issus d'une agriculture «raisonnée». Nous avons recherché des exposants qui ont à coeur de proposer des produits de qualité faisant rimer écologie avec amour du terroir et de la tradition. Leur attachement à la cause environnementale est un facteur déterminant à leur présence qui restera, à nos yeux, une condition à remplir pour les futurs exposants.

ACTUALITES

En tant que déléguée de la commission, j'ai pu participer à l'atelier «zéro déchet plastique pour ma commune» proposé par l'ARBE (agence nationale pour la biodiversité et l'environnement). Le conseil municipal ayant voté favorablement, de nombreuses initiatives verront le jour. Nous vous en tiendrons informés.

De plus, notre village a eu l'honneur d'être sélectionné par Terracycle pour être un point collecte et participer au recyclage des emballages de certains produits d'hygiène et cosmétiques. Les initiatives de cet organisme international sont développées partout dans le monde, en partenariat avec les communes pionnières et engagées. Les emballages recyclés sont transformés en microgranules qui serviront à créer du mobilier urbain. Nous vous donnerons plus de détails prochainement.

Windy Petit, première adjointe à la mairie et déléguée de la commission écologie : w.petit@laroquettesurvar.fr

Activités périscolaires et scolaires



Coup de projecteur sur les activités périscolaires de nos écoles mises en place par nos 2 Directrices de l'animation périscolaire du Sivom Val de banquière, Marion Indilicato et Claire Miletti durant le 1er trimestre écoulé :

L'ALSH de l'école du village, avec Marion :
Durant le premier trimestre de l'année scolaire les enfants ont participé à des activités manuelles, sportives et collectives sur les différents temps périscolaires.

Thème choisi du dessin animé « Coco » qui a permis aux enfants de donner libre cours à leur imagination en décorant la salle périscolaire, avec la confection de portes clefs, de masques ... Veillée avec les enfants de CE2 au CM2.







Suite aux intempéries de la tempête Alex, une collecte de vêtements, denrées alimentaires et matériel de première nécessité a été organisée par l'école. Les animatrices ont pu sensibiliser les enfants sur cette catastrophe.
Veillée d'halloween, pour les enfants de CE1-CM2 avec un jeu de piste et un goûter "monstrueux" !
Les enfants en redemandent !



Durant les mois de novembre- décembre, mise en place des activités de noël : décoration de la salle périscolaire, activités manuelles et collectives et création d'objets à emporter. Des décorations suspendues ont été réalisées pour être accrochées, avec l'APE, au sapin installé devant l'église, le 11/12/2020.







Des jeux musicaux et un goûter de noël ont fait le bonheur des enfants le dernier jour.



Les maternelles ont également pu apprécier leur veillée pyjama, avec activités et goûter...



Une collecte de jouets pour les enfants défavorisés a été organisée. Merci aux nombreux donateurs.
Que de joie devant la boite aux lettres du Père noël et à l'ouverture du calendrier de l'avent, chaque jour à midi !

L'ALSH de l'école du Pont Charles-Albert, avec Claire :
Les activités du premier trimestre.







Suite aux intempéries de la tempête Alex, les classes élémentaires se sont mobilisées et ont créé une grande affiche en soutien aux vallées sinistrées et aux pompiers. Au sein de l'école, une collecte a été organisée et les enfants se sont investis dans cette mission en faisant participer leurs parents

Pour fêter Halloween, une veillée déguisée avec les 8-11ans a été organisée, autour d'un gros buffet de bonbons ! Très bonne ambiance, les enfants ont énormément apprécié. Ces veillées sont un excellent moyen de créer du lien. Nous les renouvellerons pour toutes les tranches d'âge





La période de Noël a été très positive. Un vent de festivité a soufflé tout au long de nos journées. Création d'un projet de Noël avec une liste d'activités pour chaque groupe : décorations pour la salle périscolaire (guirlandes de coton, couronnes de Noël, petits personnages...) ; village de Noël en carton ; calendriers de l'Avent pour les maternelles et les élémentaires avec des challenges et activités chaque jour ; traineau de Noël ... Les petits lutins (et les grands) ont bien travaillé !

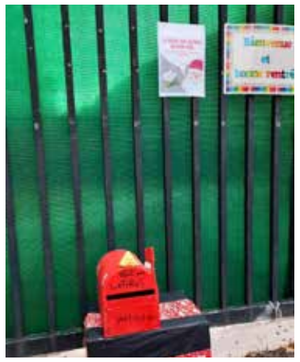






Les enfants et les familles ont été mobilisés pour une collecte de jouets en faveur des enfants défavorisés et dans les hôpitaux, pour la croix rouge

Une boite aux lettres du Père Noël a été installée à l'entrée de l'école. Les enfants ont ainsi déposé leur lettre au Père Noël qui leur a répondu.





Une veillée de Noël pour les maternelles a été organisée le 18 décembre. Enfants et adultes étaient déguisés en petits lutins, pour apprécier un spectacle et un goûter « au coin du feu



Pour marquer la fin de cette période scolaire et le début des vacances, nous avons proposé un goûter de Noël aux enfants de l'accueil du soir. Un beau moment de partage et de convivialité !



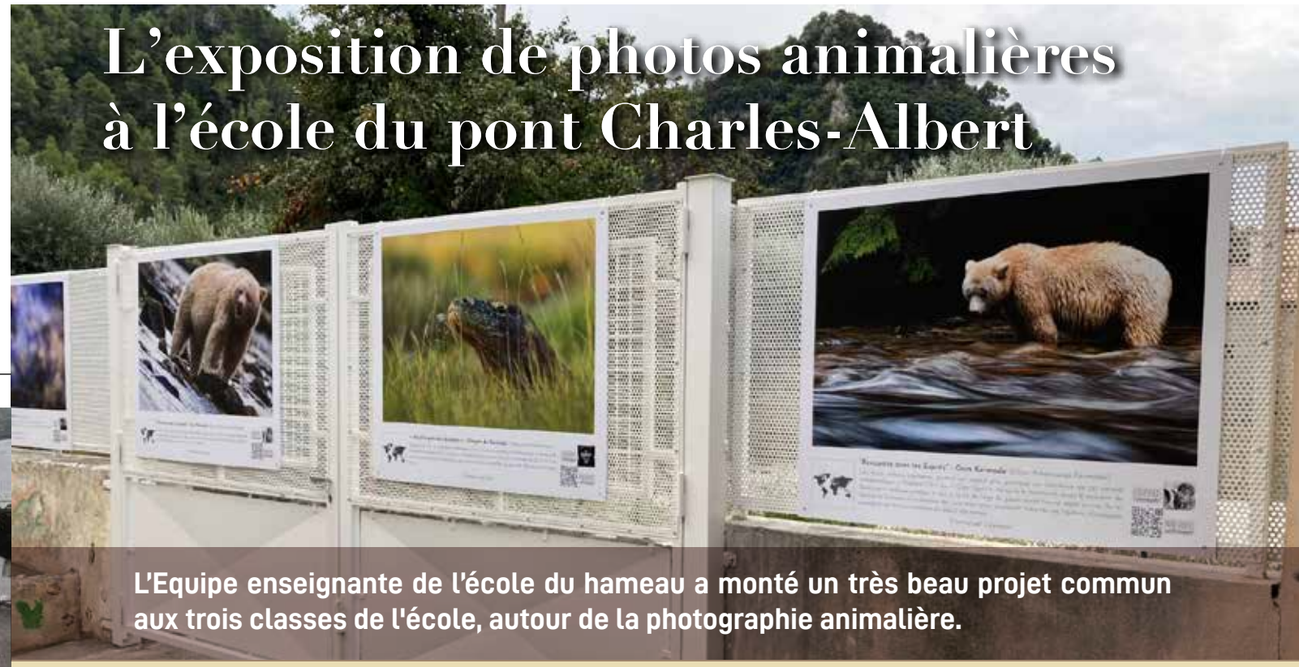


Pour finir, une sensibilisation au thème de noël a été mise en place au fil des jours, avec des musiques et des chants de Noël, des énigmes et des jeux sportifs revisités.

Cette période fut riche en émotion et nous avons tous été transportés par la magie des fêtes !

La municipalité félicite l'équipe animatrice pour avoir réussi à proposer différentes activités malgré les difficultés d'organisation dues à la crise sanitaire

L'exposition de photos animalières à l'école du pont Charles-Albert



L'Equipe enseignante de l'école du hameau a monté un très beau projet commun aux trois classes de l'école, autour de la photographie animalière.

Un photographe animalier du collectif "la nature dans tous ses éclats" (exposition du Parc Phoenix) est venu installer dans la cour des immenses photographies d'animaux et de paysages, prêtées pendant 15 jours.





Les enfants ont observé les photos, lu les textes, écrit et retenu des informations ...



Pour créer des affiches sur les paysages, le dragon de Komodo, l'ours et l'ampuse



Les élèves ont eu la chance de pouvoir poser des questions à deux photographes.



Ce projet sera poursuivi pour aboutir à une exposition de photos animalières prises par les élèves tout au long de l'année scolaire…

> AU VILLAGE

La fresque roquettane

L'abribus au pied du village a fait peau neuve.
Toutes nos félicitations aux artistes de l'atelier peinture de Roc et Tan rêvent pour cette œuvre magnifique qui embellit l'entrée du village et met en valeur le paysage !









L'aménagement du Rond-Point

Notre majestueux blason roquettan trône fièrement au milieu du rond-point de l'entrée du village. Ses clés nous invitent à venir ouvrir les portes du village pour découvrir les beautés cachées de notre nid d'aigle …





Installation de rampes murales au village



Rue Soutrane



Entrée de l'église

> AU HAMEAU DE BAUS-ROUX

Travaux de sécurisation école du Pont Charles-Albert





Clôture et agrandissement clos de boules







Toilettes publiques aux normes pour personnes à mobilité réduite



Déblaiement par les élus du chemin à la Colle après éboulement

Les collectes aux vallées sinistrées

Nous remercions tous les donateurs qui ont généreusement répondu présent lors des collectes organisées pour venir en aide aux sinistrés des vallées de la Tinée, de la Roya et de la Vésubie, après le passage de la tempête Alex.
Que ce soit pour la collecte de la mairie, des écoles ou du comité des fêtes, les dons ont afflué.
Merci aux Directrices d'écoles et aux membres du comité des fêtes pour leur investissement.

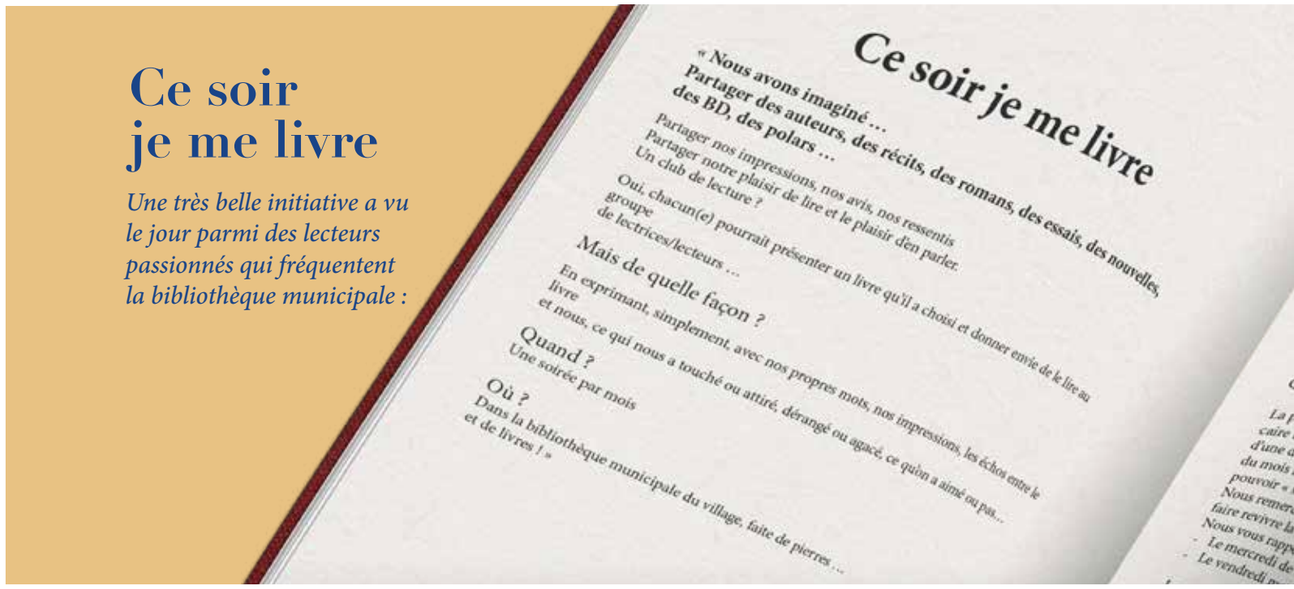




Les membres du comité des fêtes du village avec les dons récoltés et les chaleureux messages de soutien

Ce soir je me livre

Une très belle initiative a vu le jour parmi des lecteurs passionnés qui fréquentent la bibliothèque municipale :



La première séance du club a eu lieu le mercredi 02/12/20 à 19 h, animée par notre pétillante bibliothécaire bénévole Evelyne. Elle s'est déroulée dans une ambiance très conviviale et chaleureuse, autour d'une douzaine de personnes. Il a été décidé, à la fin de la séance, de se retrouver chaque 1er mercredi du mois à 18 h et, malheureusement, du fait du couvre-feu, il faudra attendre encore un peu avant de pouvoir « se livrer » à nouveau.

Nous remercions Evelyne qui, par son engagement et son investissement, a réussi la délicate mission de faire revivre la bibliothèque et de développer des activités autour de la lecture.

Nous vous rappelons les jours et horaires d'ouverture de la bibliothèque :
- Le mercredi de 16 h à 19 h.
- Le vendredi matin, une fois par mois, elle est consacrée aux enfants de l'école

Nous avons le plaisir de vous informer de l'ouverture d'un cabinet d'infirmiers sur notre commune de la Roquette sur Var depuis le 1er janvier 2021

Julien HACHEREZ et Johanna REYGONDAUD
→ Soins infirmiers à domicile 7j/7
→ Contact : 06 48 34 11 58 ou adresse mail: cabinetinfirmier.laroquette@gmail.com

Le Moulin du village

Il a enfin rouvert ses portes début novembre 2020 afin de perpétuer les traditions. Il fait partie des plus anciens de la région, son inauguration ayant eu lieu en 1921. Il reste l'un des rares à fonctionner encore à « l'ancienne » avec des rendements en huile parmi les meilleurs et une qualité incomparable. De nombreux travaux ont été réalisés ces dernières années pour que le moulin puisse à nouveau continuer à fonctionner.
Les membres du bureau de la coopérative oléicole de la Roquette sur Var nous font part de leur bilan 2020/2021 :

« La saison n'est pas encore terminée mais les estimations que nous avons nous permettent d'être optimiste sur la réalisation de nos objectifs.
Ces derniers ont pu être réalisés grâce à :
- une récolte d'olives abondante et de qualité par rapport aux années précédentes,
- une forte contribution des habitants de notre village et des environs,
- une bonne communication avec la distribution de flyers, ainsi qu'un bel article réalisé par la Mairie qui a permis de nous faire connaître et d'avoir de nouveaux clients,
- les subventions de la Mairie et du Conseil départemental nous ont permis de réaliser des travaux nécessaires au bon fonctionnement du moulin.

Tout ce qui a été évoqué ci-dessus est évidemment essentiel pour notre activité mais il faut aussi saluer la forte implication de l'équipe en place sans laquelle rien n'aurait pu aussi bien fonctionner.

Un grand merci à Monique notre moulinière pour son investissement et sa disponibilité ainsi qu'à Eric pour son aide apportée en cours de saison.
Notre objectif principal est de conserver dans notre patrimoine un des derniers moulins génois en comptant sur le soutien de notre Commune et du Conseil départemental afin d'améliorer encore nos équipements pour satisfaire nos coopérateurs.

Quelques chiffres avant de terminer et de se retrouver l'année prochaine pour une nouvelle saison :

Total des olives triturées :
31 Tonnes 200

Total de litres d'huile :
6 150 litres



Monique, notre moulinière toujours souriante en plein travail





Luc, Christophe, Christian et Gérard, nos bénévoles, en train de gauler les olives

Le Petit Marché Roquettan du village









Le petit marché Roquettan, c'est une bouffée d'oxygène !

Bravant les contraintes sanitaires, ce qui n'était au départ qu'un service de livraison destiné en priorité aux anciens, s'est peu à peu transformé en marché paysan. Un rendez-vous hebdomadaire avec Virginie, la maraichère des Paniers Nissart, mais pas seulement…

Grâce au sondage des premières éditions, nous avons choisi tous ensemble le nom que porterait notre marché. Depuis, c'est un véritable bonheur que de voir une grande majorité des habitants enchantée de se retrouver autour des étals. Et le succès croissant de l'initiative doit beaucoup à l'attention portée aux exposants puisqu'en plus des produits maraichers, on retrouve tous les 15 jours l'épicerie itinérante et locale d'Acqui d'Aia, les miels de Philippe Bruscchi, mais aussi, ponctuellement, de nombreux artisans de talent venus faire découvrir leurs créations comme « Les bières Craftazur », « Le gâteau de M. Rolfo » ou « les chocolats Marcellin » ...

N'hésitez pas à aller sur le compte Instagramm «lepetitmarcheroquettan» pour avoir les contacts des producteurs/créateurs/agriculteurs et suivre l'actualié du marché. L'intention de ce petit marché c'est aussi de mettre en avant des produits du terroir et de soutenir l'économie locale. C'est un pari gagnant! Malgré les masques et la distance de rigueur, tous les samedis matins, les discussions vont bon train sur la Place de la Libération. Comme souvent dans nos régions, le débat est passionné autour de la couleur des blettes ou du temps de cuisson des gnocchis ! Le soleil revient et le village retrouve la douceur de vivre et la convivialité qui nous ont tant manqué.

Alors n'oubliez pas, le samedi c'est jour du marché !



Remerciements

Mon conseil municipal et moi-même exprimons nos remerciements à notre conseiller Philippe Bruschi pour son investissement personnel et bénévole dans les nombreux travaux communaux entrepris depuis le début de notre mandat.

En exemple, le projet de jardin pédagogique pour l'école des Quatre Vents :

Dans un élan écologique, la mairie a fait l'acquisition d'une parcelle dans le village, idéalement exposée pour être transformée en jardin pédagogique pour les élèves.

Des travaux de sécurisation sont en cours et sont prévus la création d'un point d'eau, d'une prise électrique … en vue d'aménager le site avec des bacs potagers et du petit mobilier urbain.

Ce potager est un nouvel outil d'apprentissage sur le respect de l'environnement et du travail des autres, la patience, la biodiversité de notre terroir et la compréhension du climat.

Aborder les thèmes de la gestion de l'eau, de l'alimentation et de la consommation durable, tout en les mettant en pratique est la meilleure façon de sensibiliser les enfants.

Nous remercions chaleureusement le Conseil départemental. Grâce à sa subvention, les enfants vont pouvoir jardiner.







Notre Maire et les élus de la commission des Travaux, entourés de Messieurs Campana, Favier et Fondrevelle de la Métropole, en charge du dossier parking au village. Visite sur le site du projet.

La campagne de vaccination à la salle du Rivet de Levens, en présence d'Antoine Véran, Maire de Levens et de notre Maire, Nicole Labbe, s'est déroulée dans une parfaite organisation



Le 19/01/21 : en présence de la Députée Marine Brenier et de la Conseillère départementale, Caroline Migliore.



Le 29/01/21 : le capitaine des pompiers de Levens se fait vacciner. Aux côtés des Maires, le Député Eric Ciotti

Les ateliers mémoires



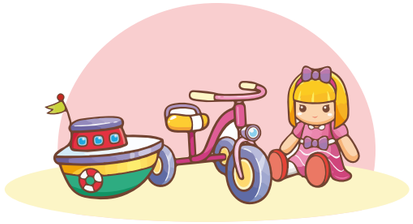
Les ateliers mémoires sont organisés par le Sivom Val de Banquière (Inter-Val) tout au long de l'année, une fois par mois, dans la salle de la mairie annexe du hameau de Baus- Roux.

Destinés aux personnes âgées de 60 ans et plus, ces ateliers sont animés par une psychologue avec des exercices pratiques et ludiques qui permettent de faire travailler sa mémoire tout en maintenant le lien social.
Ces activités sont gratuites et se déroulent dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Pour s'inscrire, prière de téléphoner au : 04.92.17.35.57

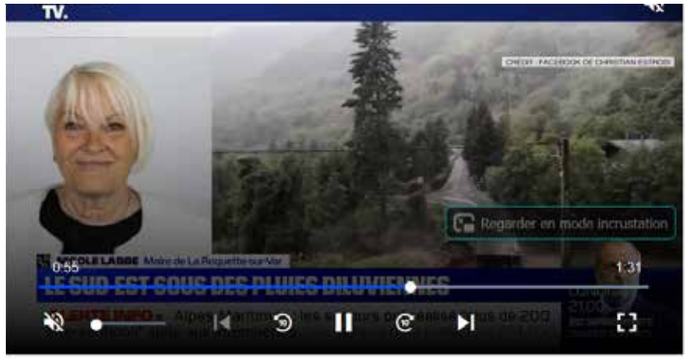


le 09/10/2020 : L'Inauguration de la crèche des Poussins câlins à Aspremont.



TEMPÊTE ALEX

Le 02/10/20 : l'intervention sur une chaîne d'information télévisée de notre Maire lors du passage de la tempête Alex pour inciter les habitants à rester chez eux



Alpes-Maritimes: la maire de La-Roquette-sur-Var demande aux habitants de sa commune de rester chez eux







Face à face avec le Président de la République lors de sa venue au Palais Nikaïa, en soutien aux communes sinistrées

L'Association des Maires et Présidents d'intercommunalité des Alpes-Maritimes (ADM06)



Le 11/12/20 : 1er conseil d'administration, regroupant 40 membres. A la gauche de notre Maire, Jean-Paul David, Président de l'ADM06.



En début de séance, notre Maire a lu, en tribune, le discours du Président de la Métropole N.C.A, Christian ESTROSI.



Le 17/02/21 : Le Maire avec son Adjoint Dominique Mesiano et sa Conseillère municipale Nadine Fruleux, pour une réunion avec les organisateurs du Rallye d'Antibes. La « Spéciale d'essai » passera comme chaque année sur notre commune, le 13/05/2021.



Le 19/02/21 : Mme le Maire est venue dire au revoir aux enfants de l'école du village, en partance pour une sortie à Roubion.









NAISSANCES



Braun Linyon Sohann, né le 30/01/2021

Bertin Abel, né le 24/11/2020

Guichard Hayden, né le 26/10/2020

MARIAGES

Doceul Anthony et Lefevre Sonia, le 09/11/2020

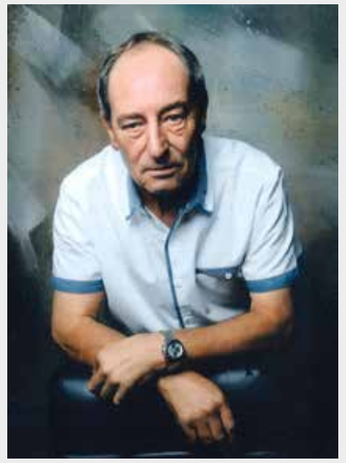




DECES

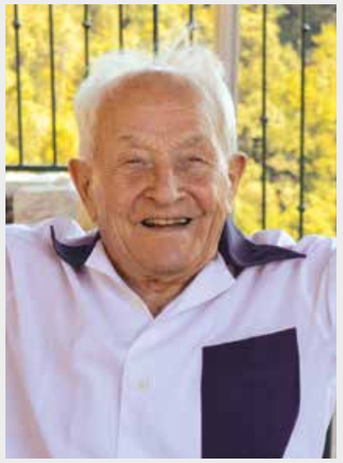


Karin Casani
nous a quittés le 22 janvier 2021, mais pour nous, ce n'est qu'un au revoir. Vous êtes partie rejoindre votre époux, Alvise et votre fils, Michel. Vous avez marqué notre hameau par votre joie de vivre et, à chaque fois qu'on évoquera votre nom, ce sera comme une douce poésie. Karine, lors de vos obsèques, tout le monde est venu vous honorer. Les seuls qui manquaient à l'appel sont ceux que vous êtes partie rejoindre, pour reformer là-haut, cette grande famille du hameau de Baus-Roux dont nous faisions tous partie.
Le conseil municipal présente ses plus sincères condoléances à « Roby », votre fils adoré, à votre belle-fille Annie, ainsi qu'à toute la famille, et Mme le Maire, en tant qu'intime de la famille, exprime toute son affection à la famille Casani.



Alain Cippolini
nous a quittés le 13 octobre 2020. C'est un enfant du village qui s'en est allé bien jeune pour rejoindre toute sa famille au cimetière de notre hameau de Baus-Roux.
Il est né le 16 avril 1956 dans la maison où il est décédé. Toute sa vie il a été entouré par ses grands-parents, parents et son frère Gilbert. Il a grandi au milieu des pelles et des camions dans le lit du Var. Il avait pour passion les chansons de Claude François et, c'est en 1987, aux côtés de son épouse Brigitte, qu'il a découvert la vie en dehors du hameau et a commencé à voyager. Nous le savions très proche de sa famille à laquelle nous présentons nos plus sincères condoléances.





Aldo Bianchi
nous a quittés le 02 décembre 2020. C'était un homme courageux, joyeux et serviable, un père et beau-père généreux et tolérant, un grand-père attentionné, aimant et patient. Il fut conseiller municipal sous le mandat de Louis Pagliardini. Arrière-grand-père comblé depuis 3ans il s'est éteint paisiblement en présence de ses enfants le 2 décembre 2020, âgé de 97 ans et 5 mois. Il va laisser un vide dans le quartier « des Barraques ».
Nous présentons nos plus sincères condoléances à toute sa famille.

Jean-Christophe CHABERT
nous a quittés le 14 janvier 2021. A un jeune roquettan, emporté trop tôt par la maladie, nous exprimons nos sincères condoléances à Muriel, sa maman et à toute sa famille.

Jeanne RIBUOT
nous a quittés le 22 décembre 2020. Chère Jeannette, vous êtes née au hameau de Baus-Roux que vous n'avez jamais quitté. Toujours souriante, discrète et dévouée, vous étiez appréciée de tous. C'est de votre plein gré que vous aviez choisi d'aller vous installer aux Iris pour y retrouver certaines de vos amies. Comme vous avez vécu, c'est avec discrétion que vous vous êtes éteinte et nous tenons à présenter nos plus sincères condoléances à votre fille Martine et votre gendre Serge, ainsi qu'à votre petit-fils Frédéric dont vous étiez très fière.

Le Maire et son conseil municipal présentent leurs sincères condoléances aux familles des regrettés :

Simon Gabrielle
née Castellanos, le 19/02/2021

Drogy Isabelle
née MECH, le 11/01/2021

Parra Marcelle 08/01/2021



Miroiterie de la Plaine

RGE QUALIBAT Votre label de fiabilité

MIROITERIE - VITRERIE VERANDAS - STORES
MENUISERIE ALU & PVC VOLETS ROULANTS & BATTANTS

04.93.08.45.73 06.23.80.16.92

16 place Alexis Maiffredi 06670 Saint-Martin-du-Var

www.miroiteriedelaplaine.com

contact@miroiteriedelaplaine.com

FROMAGERIE DE L'ESTERON

4 ROUTE DÉPARTEMENTALE 602
06670 LA ROQUETTE SUR VAR



HORAIRES :

MARDI AU SAMEDI :
9H30-19H

DIMANCHE - LUNDI :
9H30 - 13H
14H - 19H